

L'agriculture : une voie vers l'intégration régionale en Méditerranée ?*

La question agricole et alimentaire est centrale en Méditerranée. Elle se situe au cœur de son identité et joue un rôle fondamental dans l'équilibre de ses territoires. Contribuant fortement aux économies nationales notamment au Sud, l'agriculture assure l'essentiel de l'emploi à ses populations rurales. Cependant, la région est aujourd'hui marquée par une crise politique, économique et sociale qui repose la question de la sécurité alimentaire comme facteur déterminant de sa stabilité. Alors que la croissance de nombreuses économies riveraines était égale ou supérieure à la moyenne mondiale au cours des dernières années, la fracture entre les deux rives se creuse. Explosion démographique, insécurité des approvisionnements alimentaires, déséquilibre des échanges agricoles, vulnérabilité environnementale, etc. : l'agriculture devra relever de nombreux défis pour accompagner les transformations à l'œuvre dans les sociétés riveraines. Si les modèles de développement n'intègrent pas à ce moment crucial la question agricole et rurale, les mutations en cours pourraient conduire à des crises majeures. Devant les tendances qui se dessinent, la coopération multilatérale s'avère indispensable pour une meilleure intégration régionale.

La Méditerranée peut se définir comme l'ensemble des pays riverains et ceux qui s'y rapprochent par des facteurs agro-climatiques ou géopolitiques¹. Mais au-delà de la composition géographique de cette région et de ses frontières historiquement mobiles, elle est analysée dans cette note comme un espace géopolitique qui s'articule autour d'enjeux communs à ses populations, dépassant les cohérences et les hétérogénéités qui la caractérisent.

La question agricole en Méditerranée gagne en acuité dans un contexte économique et politique difficile : hausse des prix

alimentaires, financiarisation des marchés des matières premières agricoles, réforme de la Politique agricole commune (PAC), blocage agricole du cycle de Doha à l'OMC, révoltes arabes, crises sanitaires, etc. Autant de facteurs qui ont des retombées directes sur les économies et sur la situation alimentaire des pays riverains. Mais au-delà des aspects conjoncturels, l'agriculture reste un des piliers fondamentaux des économies de la région. Malgré de nombreux atouts dont jouit la Méditerranée - notamment l'originalité du climat, la richesse de la biodiversité, un modèle alimentaire exemplaire et des réserves pétro-

lières au Sud - son agriculture connaît des fragilités structurelles qui creusent l'écart de développement entre les deux rives. Après avoir mis l'accent sur l'importance du secteur agricole dans les économies rurales méditerranéennes, cette note analyse les défis majeurs auxquels fait face la région et éclaire les choix politiques à opérer.

* Cette analyse ne représente pas nécessairement les positions officielles du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire. Elle n'engage que son auteur.

1. Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Monténégro, Palestine, Portugal, Slovénie, Syrie, Tunisie et Turquie.

1 - L'agriculture : activité structurante des économies rurales en Méditerranée

Malgré le déclin de sa contribution dans le PIB et l'emploi, l'agriculture pèse toujours lourd dans les économies méditerranéennes : de 9 % à 13,7 % du PIB sur la rive Sud² et jusqu'à 21 % en Albanie, 20 % en Syrie et 17,2 % au Maroc. Il s'agit de l'activité économique dominante chez les ruraux, qui représentent 35 % à 40 % de la population totale, soit environ 173 millions de personnes³. Le secteur emploie 20 % de la population active des Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) contre 5 % au Nord, plus de la moitié de ces actifs étant des femmes (66,3 % en Turquie, 56 % en Syrie et 50 % au Maroc)⁴. Au total, la région compte 40 millions d'actifs agricoles et environ 17 millions d'exploitations dont 70% sur la rive sud⁵.

La situation agro-commerciale révèle une place importante des produits agricoles et alimentaires dans

les **échanges**. L'agriculture (y compris les produits alimentaires) compte pour 5 % à 10 %⁶ du panier des importations des pays du Nord (16 % dans le cas de l'Albanie, 13 % pour Malte), alors qu'elle représente entre 10 % et 25 % du total des approvisionnements des PSEM (sauf pour Israël et la Turquie). La part agricole et alimentaire dans les exportations est tout aussi importante pour de nombreux pays, notamment la Grèce (20,4 %), la Serbie (18 %), Chypre (18 %), la Jordanie (13 %), l'Espagne (13 %), la France (11 %), le Liban (10 %), le Maroc (10 %) et les territoires Palestiniens (10 %).

Le caractère stratégique de l'agriculture en Méditerranée s'apprécie mieux au regard des besoins de la région et des efforts des gouvernements, notamment au Sud, pour la sécurité alimentaire quantitative à travers des **politiques** de régulation. Malgré le retrait progressif de l'État par l'application des plans d'ajustement structurel des années 1980, des mesures d'administration

de prix ont été maintenues dans de nombreux pays du Sud. Les interventions publiques (tableau 1) dans les pays arabes ayant connu ou non des manifestations, suite aux flambées des prix alimentaires en 2007-2008, témoignent de l'importance du secteur pour les gouvernements souhaitant maintenir la stabilité sociale dans la région.

Par ailleurs, l'agriculture méditerranéenne a donné naissance à un régime alimentaire reconnu comme particulièrement vertueux par l'Organisation mondiale de la santé (régime crétois). Sa promotion à l'UNESCO et dans de nombreux pays du monde révèle l'ampleur des enjeux économiques et sociaux qui se profilent derrière ce modèle de consommation, pourtant en érosion autour du bassin.

2 - Les grands défis des agricultures méditerranéennes

Si le développement agricole a été un des piliers des politiques mises en place par la plupart des pays depuis les années 1960, les dynamiques à l'œuvre reflètent une situation critique due à des fragilités structurelles aggravées par des politiques inadaptées. Les défis sont ceux de l'insécurité alimentaire au regard de la croissance démographique et des contraintes environnementales, de la vulnérabilité des échanges agricoles et des enjeux du développement rural.

Tableau 1 - Mesures de politique en réponse à la hausse des prix alimentaires (2008 et 2011) en Méditerranée

	Réduction des tarifs et des quotas d'importation	Quotas ou interdiction d'exportation	Augmentation des subventions alimentaires	Subvention à la production	Réduction des taxes
Algérie	●		○●		●
Libye	●		●		●
Égypte	○●	○	○●		
Jordanie	○		○●		●
Liban	○				○
Maroc	○		○●	○	○
Syrie	○●	○	●		●
Tunisie	○		○●		○

○ mesure 2008

● mesure 2011

Sources : IFPRI (2011), FAO (2009), Banque mondiale (2008), compilation de l'auteur.

2. Contre 1,1 % dans l'Union européenne (UE-27).

3. *World urbanization prospects*, 2009.

4. FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011. Le rôle des femmes dans l'agriculture : combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*, 2011.

5. CIHEAM, *Atlas Mediterra, Agriculture, alimentation, pêche et mondes ruraux en Méditerranée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

6. *FAO statistical yearbook*, 2010.

2.1 - Fragilité alimentaire

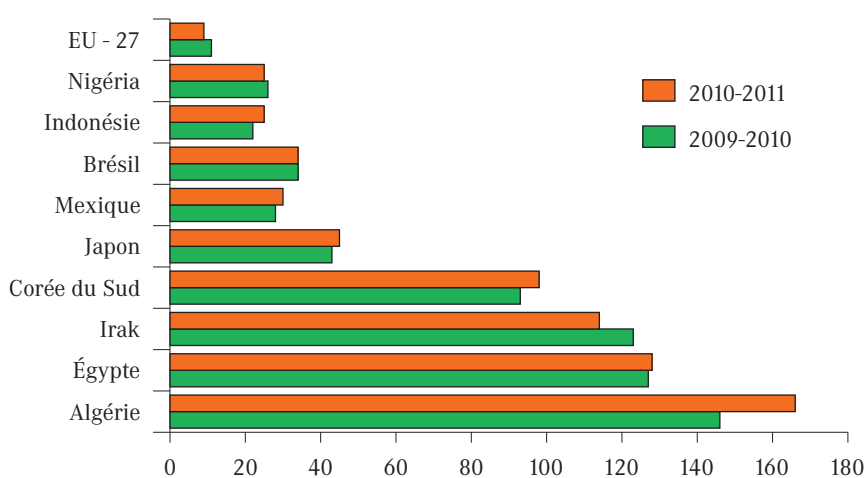
Des situations contrastées sont observées en Méditerranée en fonction des sous-régions. Au Nord, la construction de l'Europe, les orientations de la PAC et la modernisation de l'agriculture ont permis la diversification de l'économie rurale, l'augmentation de la productivité

agricole et l'instauration d'une sécurité quantitative et qualitative. Les économies des PSEM, depuis les années 1970, se sont tournées principalement vers l'exportation de pétrole et les services⁷, au détriment de l'agriculture. Cette fragilité structurelle des économies du Sud et de l'Est, se combinant à une utilisation controversée des richesses

nationales, s'est traduite par une progression de la faim et de la malnutrition suite à la flambée des prix alimentaires de 2007-2008.

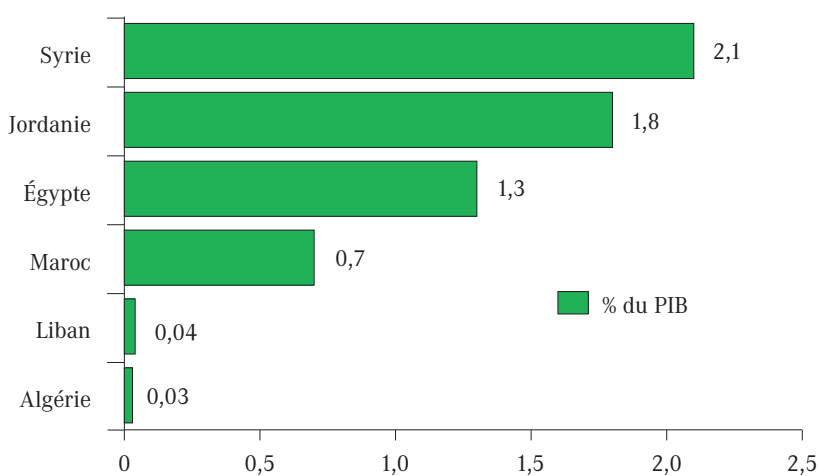
À l'origine de cette situation, on trouve un **déficit commercial** qui se creuse dans les PSEM depuis près d'un demi-siècle, à l'exception de la Turquie (seul pays excédentaire de la sous-région) et des fruits et légumes (seule filière en excédent commercial). 50 % de la nourriture de ces pays est importée et ces importations agricoles représentent une fraction importante des flux commerciaux totaux (9 % contre 6 % en moyenne mondiale)⁸, avec une très nette progression pour la part des céréales (12 % des importations mondiales). L'Afrique du Nord pèse à elle seule pour 6%⁹ de la consommation mondiale de blé (18 % du total mondial des importations) avec en tête l'Algérie et l'Égypte (figure 1). Cette fragilité alimentaire s'apprécie également en termes de **budgets publics investis** (figure 2) au regard de la forte exposition aux marchés internationaux et aux chocs inflationnistes. Les pays les plus vulnérables de la région sont ceux qui ne bénéficient pas d'une rente pétrolière pour assurer les équilibres de leurs finances publiques et qui sont tributaires des marchés internationaux pour couvrir leurs besoins alimentaires. C'est notamment le cas du Liban, de la Jordanie, du Maroc, de la Tunisie et d'Israël.

Figure 1 - Principaux importateurs mondiaux de blé
kg/habitant



Sources : USDA, *World population prospects* (2010) et calculs de l'auteur.

Figure 2 - Part des subventions alimentaires dans le PIB
(2007)



Ces subventions peuvent couvrir différentes mesures : contrôle des prix, réduction des droits de douane sur les produits stratégiques (comme le blé), réduction de la taxe sur la valeur ajoutée, aides alimentaires aux populations défavorisées, etc.

Source : Banque mondiale (2008).

7. Notamment le tourisme, le commerce et le bâtiment. La part des services dans le PIB a globalement dépassé 50 % dans les pays arabes non producteurs de pétrole en 2007. Elle est allée au-delà de 65 % en Jordanie, au Liban et au Maroc.

8. Rastoin J.-L., Cheriet F., *La sécurité alimentaire en Méditerranée. Un enjeu stratégique majeur*, Les notes IPMED Études et Analyses, n°6, janvier 2010.

9. Calculs de l'auteur d'après les données USDA.

Cette dépendance croissante dans les approvisionnements alimentaires s'explique entre autres par une **productivité agricole** insuffisante pour répondre à l'explosion de la demande engendrée par une **croissance démographique** soutenue sur la rive Sud. Entre 1970 et 2010, la population au Sud est passée de 82 à 214 millions d'habi-

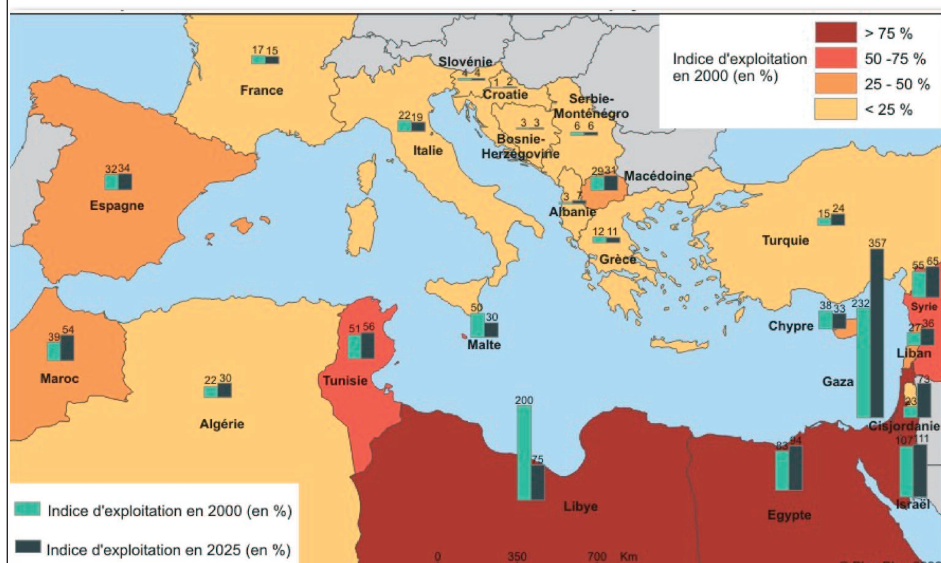
tants¹⁰ et une hausse de 17 % pour l'ensemble de la Méditerranée est attendue à l'horizon 2030 (essentiellement imputable aux PSEM)¹¹. Avec l'impératif de nourrir un nombre croissant d'individus, un autre défi est celui de l'**accessibilité de la nourriture** et du pouvoir d'achat de la population. Car si la facture alimentaire pèse lourd dans le bud-

get des ménages méditerranéens (50 % des revenus des ménages des PSEM, contre 15 % au Nord), les dépenses alimentaires sont encore plus élevées chez les pauvres. Ces derniers sont majoritairement ruraux (60 % en Égypte et 50 % en Syrie, en Albanie et en Slovénie)¹², dont 10 % à 30 % vivant en dessous du seuil de pauvreté, lequel varie selon les pays.

2.2 - Contraintes structurelles et pressions anthropiques

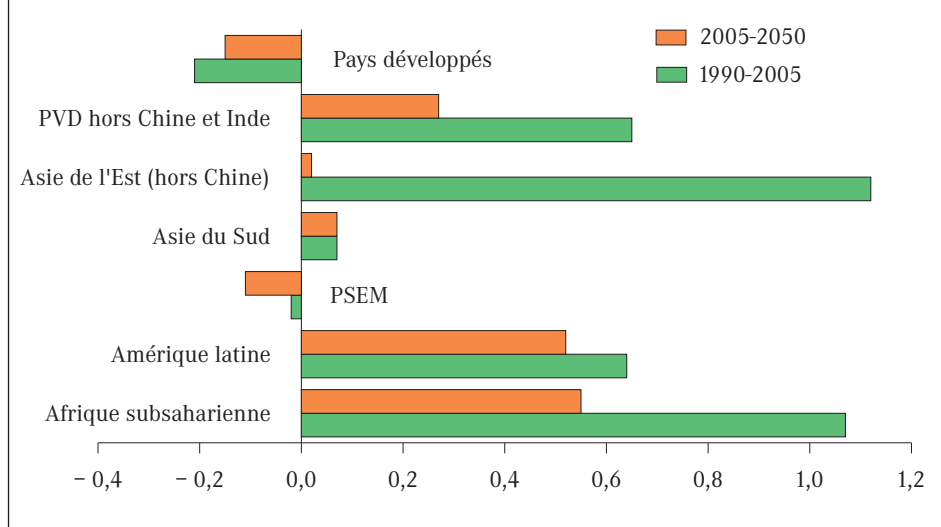
Outre la pression de la demande, la dépendance de la Méditerranée méridionale vis-à-vis des marchés extérieurs s'explique historiquement par les orientations politiques et macroéconomiques des gouvernements. Favorisant les importations au détriment des investissements dans les agricultures nationales, ces politiques ont dégradé la compétitivité de nombreuses filières (à l'exception des fruits et légumes), qui souffrent aujourd'hui d'une sous-productivité contrastant avec le Nord. À ce **sous-investissement** s'ajoutent des contraintes structurelles liées aux **ressources en terre et en eau** et aux **conditions climatiques** qui handicapent fortement la production agricole. La croissance démographique et la forte urbanisation réduisent la disponibilité de la terre par actif agricole. Le

Figure 3 - Indices d'exploitation des ressources naturelles renouvelables¹³, 2005-2025



Supérieur ou égal à 75 % Tensions sur les ressources en eau déjà très fortes
 50 - 75 % Risques importants de tensions structurelles à moyen terme
 25 - 50 % Risques de tensions locales ou conjoncturelles
 Source : Plan bleu.

Figure 4 - Croissance annuelle des terres arables



Source : FAO.

10. World population prospects, 2010.

11. Rastoin, J.-L., *Agriculture méditerranéenne : les trois défis de la mondialisation, Perspectives des politiques agricoles en Afrique du Nord*, CIHEAM, 2009.

12. World population prospects, 2010.

13. Ce terme désigne les eaux renouvelées naturellement par le cycle de l'eau (écoulement, évaporation, précipitations, etc.), par opposition aux eaux non renouvelables piégées parfois depuis des millions d'années dans des nappes « fossiles » qui, elles, ne se rechargent que très lentement, voire pas du tout.

morcellement des exploitations et les difficultés d'accès au foncier rendent plus complexe la modernisation de l'agriculture. Par ailleurs, la Méditerranée est aujourd'hui considérée comme une des zones les plus vulnérables au réchauffement climatique, totalisant 60 % des populations de la planète « pauvres en eau » (moins de 1 000 m³/habitant/an) avec un indice d'exploitation (ratio prélèvements/ressources) dépassant les 75 % dans de nombreux PSEM (figure 3). La région a déjà atteint la limite d'utilisation de ses ressources disponibles en terre (figure 4), ce qui explique que des pays largement déficitaires comme l'Égypte ou la Libye, à l'instar de leurs voisins du Golfe, cherchent à investir dans des terres arables en Afrique pour assurer leurs besoins alimentaires.

2.3 - Les impacts de la libéralisation

Des divergences sont également observées entre pays en termes de libéralisation agricole, de développement rural et d'organisation des filières. Si le processus d'intégration progressive du bassin avait pris naissance en 1995 avec la Déclaration de Barcelone, l'agriculture, et les questions sociales et écologiques relatives au développement rural sont restées périphériques dans les négociations sur la création d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne (ZLEEM). L'espace euro-méditerranéen s'est depuis fracturé, malgré les relations privilégiées établies entre l'UE et les pays partenaires méditerranéens et le lancement du projet d'Union pour la Méditerranée (UpM). Cette fracture se traduit tout d'abord par la structure très asymétrique des échanges entre l'UE et les pays méditerranéens, sachant que les marchés de ces derniers représentent en moyenne 13,6 % des exportations agricoles et alimentai-

res de l'UE en valeur mais ne dépassent pas 8,5 % de ses importations¹⁴. Seuls la Turquie et le Maroc parviennent à conclure leurs échanges avec l'UE avec un solde positif.

À l'heure où les pays méditerranéens entrés dans l'UE ou candidats se sont rapprochés de leurs voisins européens pour mettre à niveau leurs agricultures, les PSEM connaissent encore une intégration régionale insuffisante de leurs productions. À défaut d'accompagner le processus de libéralisation de manière adaptée, les choix politiques dans ces pays ont induit un « biais urbain »¹⁵ se traduisant par un développement inégal des territoires et un enclavement de certaines zones rurales, qui se sont répercutés sur l'organisation des filières agricoles. Seule une minorité de grandes exploitations tournées vers l'export est capable de se positionner sur les marchés internationaux, alors que l'agriculture traditionnelle familiale, dominante dans les PSEM, peine à rivaliser avec un système agroalimentaire mondialisé qui approvisionne les marchés nationaux. Cette faible structuration du monde rural questionne le manque de mobilisation de la société civile et l'inertie des organisations paysannes en place, parfois devenues des instruments étatiques. Un autre défi qui accompagne l'ouverture des marchés et l'urbanisation croissante est celui de la santé publique. La transition vers un régime alimentaire plus occidental s'accompagne en effet de risques inquiétants : malnutrition, obésité et surpoids¹⁶ (figure 5). La sécurité sanitaire des aliments, très asymétrique entre les deux rives, entrave également la construction d'une ZLEEM¹⁷. Cette problématique appelle à une relance des politiques alimentaires dans les PSEM

et à des investissements et formations des services de contrôle de ces pays (en l'occurrence à travers les jumelages communautaires).

3 - Vers une intégration régionale des agricultures du Sud

3.1 - Les défis de la libéralisation

La période est cruciale pour de nouvelles orientations en faveur de l'agriculture méditerranéenne : la future PAC européenne se prépare et les PSEM connaissent des transformations profondes qui auront un impact fort sur leur économie rurale. Les analyses fondées sur la doctrine libre-échangiste, qui voient dans la seule ouverture commerciale de l'espace euro-méditerranéen une stratégie permettant le développement économique attendu dans les PSEM et la stimulation de la croissance au Nord, sont de plus en plus contestées. En 2011, les négociations sur la libéralisation des produits agricoles et agroalimentaires du Sud se heurtent à des arguments sanitaires et concurrentiels¹⁸ et le démantèlement des systèmes de protection à effet distorsif est loin d'être atteint. Parallèlement, les positions ne sont pas unanimes

14. Commission européenne, *L'agriculture dans l'Union européenne. Informations statistiques et économiques*, Rapport 2010, Direction Générale de l'agriculture et du développement rural, mars 2011.

15. Lipton M., *Why poor people stay poor: a study of urban bias in world development*, London, Temple Smith, 1977.

16. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'obésité correspond à un indice de masse corporelle supérieur ou égal à 30 kg/m² contre 25 kg/m² pour le surpoids.

17. Parmi les crises alimentaires ayant touché la région, celle de la bactérie *E. coli* en provenance d'Égypte, devrait coûter 210 millions d'euros à l'Union européenne en termes de compensations aux producteurs de légumes (source : *Agrapresse hebdo*, n° 3311).

18. Le 13 juillet 2011, la commission de l'agriculture du Parlement européen a justifié son refus de soutenir l'accord de libéralisation réciproque des échanges agricoles entre le Maroc et l'UE, signé en décembre 2010, en invoquant les risques sanitaires en provenance du Maroc, et « les concessions accrues pour les fruits et légumes, secteur dans lequel les produits marocains représentent 80 % des importations de l'UE ».

quant aux bénéficiaires que retireraient les PSEM de la création d'une ZLEEM par rapport à l'Europe. Sachant qu'ils appartiennent à des groupes commerciaux différents à l'OMC, le processus d'ouverture ne dépendra pas uniquement de l'évolution des relations entre les deux rives. L'intervention de plus en plus marquée des puissances émergentes dans la région, notamment les BRIC¹⁹, est le signe que l'avenir de la Méditerranée pourrait basculer dans le multilatéralisme et que l'Europe serait susceptible de perdre sa place en tant que partenaire privilégié des PSEM. Mais la logique de proximité peut relativiser ces craintes d'une concurrence externe, surtout si le prix de l'énergie devenait un facteur déterminant dans la dynamique des échanges.

La Méditerranée est donc amenée à réfléchir au niveau supra-national à de nouvelles approches qui fassent évoluer sa gouvernance globale

face aux défis de l'intégration de ses sous-régions inégalement développées. Or, la négociation en cours de la PAC après 2013 marque une tendance forte à l'euro-centrisme, alors même qu'une dynamique mondiale se précise sur la mobilisation d'un dialogue intergouvernemental pour la définition d'une gouvernance alimentaire. S'inscrivant dans cette tendance, la Méditerranée pourrait offrir un terrain propice à la relance d'une coopération multilatérale pour un développement impliquant les deux rives.

3.2 - Coopération pour la sécurité alimentaire

Les enjeux de la sécurité alimentaire en Méditerranée imposent une logique de coopération qui s'affranchirait de la seule dynamique commerciale pour répondre aux défis alimentaire, rural, territorial, social et environnemental. En optant pour une « Méditerranéisation »²⁰ de la

PAC, la région pourrait emprunter à cette dernière ce qu'elle avait favorisé au Nord en termes de sécurité alimentaire, en stimulant les changements structurels dans les agricultures des PSEM (politique foncière, renforcement des structures en amont et en aval) et en améliorant les facteurs de productivité²¹ (progrès technique, gestion des sols et de l'eau).

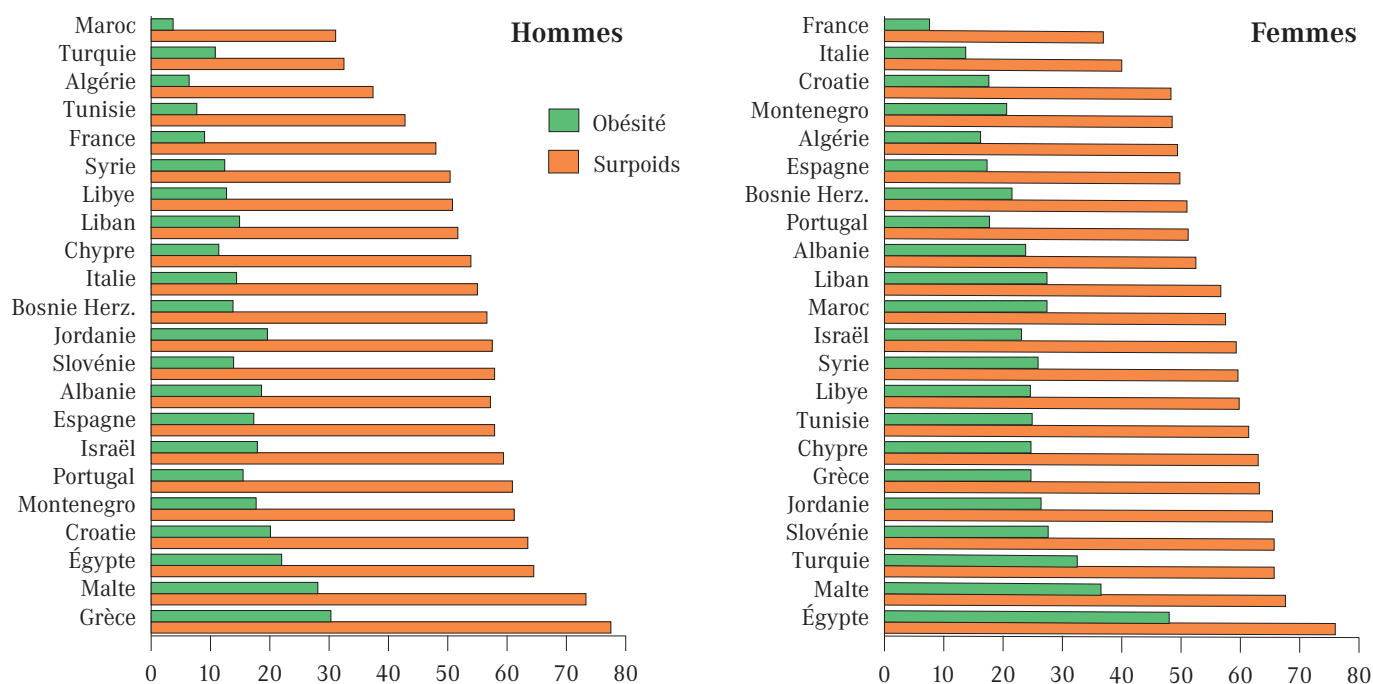
Un tel scénario supposerait la relance des politiques agricoles et alimentaires nationales et la création d'un cadre institutionnel de coopération pour la mise en œuvre de partenariats et la mutualisation des moyens (économiques, scientifiques et techniques). Raisonner en

19. Abis S., « L'influence des BRIC en Méditerranée », dans *MedYearBook 2011. La Méditerranée dans un monde en mutation*, IEMed, 2011.

20. Dubreuil C., Rastoin J.-L., *Pacte agroalimentaire et rural pour l'intégration régionale euro-méditerranéenne*, Notes Ipemed, 2009.

21. Les rendements céréaliers dans les pays de la rive Sud sont deux fois plus faibles que la moyenne mondiale (selon FIDA, FAO, Banque mondiale, 2009).

Figure 5 - Prévalence de l'obésité et du surpoids (en %)



Source : Organisation mondiale de la santé (2010).

termes de sécurité quantitative au niveau régional se traduirait par la promotion des ressources alimentaires locales mais aussi par la répartition de la chaîne de valeur entre les deux rives. Profitant de la complémentarité des productions (céréales au Nord, fruits et légumes au Sud)²², la mise en place d'un système régional de stocks stratégiques est une option qui s'offre comme levier d'action, à condition de faire émerger un consensus politique sur cet outil et sa gouvernance.

Mais le défi alimentaire en Méditerranée dépasse les seuls aspects quantitatifs. Entre l'abandon de la diète méditerranéenne, au profit d'une nourriture importée, et la promotion d'un régime traditionnel favorisant le développement des territoires et des filières locales, ce sont les choix politiques qui façonneront le futur alimentaire des PSEM. La mise à niveau de la sécurité sanitaire des aliments sera également un facteur déterminant dans la cartographie des échanges commerciaux. Face à des exigences communautaires fortes, les PSEM pourraient se tourner vers les puissances asiatiques, les pays du Golfe ou encore le Brésil, où les normes sont relativement moins contraignantes. Le choix de s'aligner sur les normes européennes et l'émergence d'une demande alimentaire centrée sur la qualité et la durabilité imposeraient des formes d'organisation susceptibles de structurer les filières ou, à défaut, d'exclure les petites agricultures.

3.3 - La reconquête rurale et le développement durable

Résorber les écarts de développement entre zones rurales et urbaines est un défi majeur. Au moyen de fonds de cohésion et de développement rural, l'Europe a mis en place une vaste politique structurée

autour de la diversification des économies rurales, l'aménagement territorial et la compétitivité de l'agriculture. La recherche de la cohésion économique, sociale et territoriale reste à faire dans les PSEM, en stimulant les politiques de développement durable intégrant les questions de la pauvreté, du sous-emploi, des enjeux environnementaux et de développement des marchés intérieurs. Aujourd'hui, 70 % des pauvres de la région vivent en milieu rural et le taux de chômage est de 13 % contre 6 % pour l'ensemble des pays à revenu intermédiaire²³. Il touche particulièrement les jeunes et les femmes. Les politiques de développement rural de la plupart des PSEM accordent encore une priorité à l'agriculture, qui pourrait devenir hautement compétitive sans toutefois exclure la diversification des emplois. Ce renforcement des économies rurales pourrait notamment passer par les marchés agricoles à fort potentiel (agriculture biologique ou produits de terroir). Simultanément, le développement des agro-industries et les activités non agricoles comme l'écotourisme rural bénéficieraient aux populations locales en freinant la migration et en participant à la revitalisation des territoires. L'adéquation entre politiques agricoles, rurales et environnementales sera donc déterminante.

**

*

Les crises alimentaires qu'a connues la Méditerranée sont des signaux forts de l'importance à accorder à l'agriculture dans les politiques nationales et le dossier euro-méditerranéen. Les politiques de développement agricole et rural devraient prendre la mesure des risques liés aux modèles passés. Pour les PSEM, l'objectif de diversification des économies appelle au déve-

loppement des investissements dans l'agriculture. Cela devrait se traduire par des politiques cohérentes alliant une libéralisation maîtrisée des échanges et l'impératif d'une sécurité alimentaire durable. Des choix difficiles seront à faire entre objectifs de court terme (stabilité des prix, accès des plus pauvres à l'alimentation) et visées à moyen et long termes (réduction de la dépendance aux importations, développement agricole et rural).

Pour l'Europe, des choix s'imposent également entre la poursuite du dialogue agricole bilatéral, ouvert en 2006, et une coopération multilatérale en vue d'instaurer une ZLEEM. Plutôt que de se focaliser sur le commerce, cette coopération pourrait s'établir à travers des priorités d'action axées sur le développement durable, notamment dans le cadre de l'UpM. Même si, à court terme, la détérioration des équilibres budgétaires européens pèsera sur l'aide financière envers la Méditerranée, les moyens ne manquent pas pour établir une politique ambitieuse de coopération. Une volonté politique est indispensable, de part et d'autre, pour une action concertée vers la pacification et la démocratisation, conditions nécessaires pour le co-développement de la région.

Hiba El Dahr

Chargée de mission Agriculture,
développement et échanges
internationaux
Centre d'études et de prospective
hiba.el-dahr@agriculture.gouv.fr

22. Ceci impose la prise en compte de la question de « l'eau virtuelle » dans les échanges, c'est-à-dire l'eau qui a été consommée pour la production de biens et services et « virtuellement » échangée à travers le commerce.

23. Banque mondiale, *Note sur l'agriculture et le développement rural au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, 2008.

Analyses déjà publiées par le Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

- Analyse n° 1, octobre 2008, Présidentielles américaines 2008 : la future politique agricole sous le signe de la continuité
Analyse n° 2, décembre 2008, Prévention et gestion des risques en agriculture
Analyse n° 3, janvier 2009, Les biocarburants : opportunité ou menace pour les pays en voie de développement ?
Analyse n° 4, février 2009, La réduction des usages de pesticides : le plan Ecophyto 2018. Le rôle des indicateurs d'utilisation pour évaluer l'atteinte des objectifs
Analysis no. 4, February 2009, Reducing pesticides use: the Ecophyto 2018 plan. The role of usage indicators in evaluating the achievement of targets
Analyse n° 5, mars 2009, La lutte contre le gaspillage, une solution d'avenir ?
Analyse n° 6, avril 2009, L'IAASTD : une expertise internationale qui marque un changement de paradigme pour l'agriculture et le développement
Analyse n° 7, mai 2009, Entre logique sectorielle et logique territoriale : quel positionnement pour les aides aux industries agro-alimentaires ?
Analyse n° 8, mai 2009, Les politiques agricoles des régions : état des lieux et perspectives
Analyse n° 9, juin 2009, Les modèles macro-sectoriels en agriculture. La place du modèle MAGALI
Analyse n° 10, juillet 2009, La consommation alimentaire à l'épreuve de la crise
Analyse n° 11, juillet 2009, Les enjeux de la régulation du secteur laitier
Analysis no. 11, July 2009, Regulations of the dairy sector: what's at stake?
Analyse n° 12, mars 2010, Évolution sur dix ans de la consommation alimentaire : moins de matières grasses animales dans nos assiettes
Analyse n° 13, mars 2010, L'OCDE et les politiques agricoles : une analyse critique
Analysis no. 13, March 2010, The OECD and agricultural policy: a critical analysis
Analyse n° 14, avril 2010, Les agriculteurs dans la société française
Analysis no.14, April 2010, Farmers in French society
Analyse n° 15, avril 2010, Le marché des engrais minéraux : état des lieux, perspectives et pistes d'action
Analyse n° 16, avril 2010, Appropriations foncières dans les pays du Sud : bilan et perspectives
Analyse n° 17, avril 2010, Agriculture Énergie 2030. Comment l'agriculture s'adaptera-t-elle aux futurs défis énergétiques ?
Analysis no. 17, April 2010, Agriculture & Energy 2030. How will farming adapt to future energy challenges?
Analyse n° 18, mai 2010, Terres cultivables non cultivées : des disponibilités suffisantes pour la sécurité alimentaire durable de l'humanité
Analyse n° 19, mai 2010, L'évaluation des politiques publiques, aide au pilotage de l'action ministérielle
Analyse n° 20, juin 2010, Analyse socio-économique et décision publique en matière d'alimentation
Analyse n° 21, juin 2010, La prospective et l'évaluation des politiques publiques agricoles. Panorama international
Analysis no. 21, June 2010, Strategic foresight and the evaluation of public policy on agriculture - An International Panorama
Analyse n° 22, juin 2010, Les mobilités géographiques des jeunes dans les espaces ruraux de faible densité
Analyse n° 23, septembre 2010, Le réseau d'information comptable agricole (RICA)
Analyse n° 24, octobre 2010, L'agriculture, clé du devenir économique et social chinois
Analyse n° 25, novembre 2010, Mondialisation et migrations agricoles
Analyse n° 26, novembre 2010, Prospective Agriculture Énergie 2030 : scénarios et pistes d'action
Analyse n° 27, février 2011, La demande alimentaire en 2050 : chiffres, incertitudes et marges de manoeuvre
Analysis no. 27, February 2011, Demand for food in 2050: figures, uncertainties and leeways
Analyse n° 28, juin 2011, La production agricole mondiale à l'horizon 2050 : comparaison de quatre prospectives
Analyse n° 29, mai 2011, L'organisation de la certification des produits alimentaires
Analyse n° 30, juin 2011, Les politiques publiques de stabilisation du marché du riz en Asie
Analyse n° 31, juin 2011, Les organisations interprofessionnelles : un outil répandu de gestion des filières
Analysis no. 31, June 2011, Commodity associations: a widespread tool for marketing chain management
Analyse n° 32, juin 2011, Diversités du monde agricole

Tous ces numéros sont téléchargeables aux adresses suivantes :

<http://agriculture.gouv.fr/publications-du-cep>

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/analyse/>

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche,
de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire
Secrétariat Général

Service de la statistique et de la prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 70007

93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél. : 01 49 55 85 05

Sites Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald

Rédacteur en chef : Bruno Héralt
bruno.herault@agriculture.gouv.fr

Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution © 2011